



UC (Unité Capitalisable)

Direction d'un accueil collectif pour mineurs

Publics concernés

- Toute personne possédant une BP JEPS ou un BEATEP ne disposant pas de l'autorité à diriger un accueil collectif de mineurs

Objectif de la formation

- Obtenir l'autorisation de diriger un accueil collectif de mineurs dans les 5 années qui précèdent la demande d'UC

Niveau d'entrée et pré-requis

- Justifier (documents écrits) de 28 jours d'expérience en accueil collectif pour mineurs dans 5 années qui précèdent la demande d'UC
- Disposer d'une attestation de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1, AFPS, PSE1 ou 2, AFGSU, STT)

Modalité d'entrée

- Demande écrite avec pièces justificatives liées aux obligations réglementaires
- Un entretien au cours duquel est établi un positionnement personnalisé à l'égard du cursus

Modalités d'organisation

- Périodes de formation : A définir avec le candidat et la structure d'accueil (calendrier individualisé)
- Durée en centre : 21 heures (minimum) 88 heures (maximum)
- Durée en alternance : 20 jours minimum en direction
- Il est fortement conseillé d'assurer la direction d'un mini-séjour
- Gestion de 2 animateurs minimum durant toute la durée de l'alternance
- Rythme : A définir
- Lieu : CFPPA de la Dordogne, site de Coulounieix-Chamiers

Contenu de la formation

- Clarifier les intentions éducatives du candidat dans le domaine des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes, les communiquer et les traduire en contenus
- Aider à la construction de sa propre conception du rôle de Directeur et permettre de pouvoir argumenter ses choix
- Repérer que ces actions ont des effets sur un milieu, un groupe, une personne
- Situer l'action éducative du Directeur dans le contexte économique et social
- Acquérir au plan méthodologique des outils pour élaborer et concevoir un projet pédagogique de direction (défini et mis en œuvre avec une équipe d'animateurs) qui traduisent, au niveau des pratiques, le projet éducatif de l'organisateur
- Apprendre à gérer l'ensemble des moyens matériels et financiers dans le respect du contrat passé avec l'organisateur
- Exercer auprès des animateurs une réelle fonction de formation
- Justifier les fonctions de Directeur vis-à-vis des personnels employés dans la structure d'accueil, des familles, des enfants et des jeunes et justifier le cadre institutionnel de l'action
- Etablir un bilan de formation

Objectifs pédagogiques

- « Etre capable de conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs pour tous publics », unité qui confère l'autorité à diriger un accueil collectif de mineurs
- Etre capable de mettre en place un dispositif d'accueil éducatif global pour un public jeune (3-17 ans)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en salle
- Interventions de professionnels
- Etude de cas concrets sur le territoire
- Stage de direction d'accueil collectif de mineurs

Modalités d'évaluation

- Un dossier écrit et entretien oral devant un jury régional
- Date de certificative : A déterminer

Taux de réussite

- 100% des stagiaires présentés à l'examen

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- Le coût de la formation pouvant être pris en charge en fonction de votre situation, par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental, l'employeur, le CPF (N° 90317), l'OPCO dont vous dépendez, l'autofinancement...
- Un devis vous sera transmis après inscription
- N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées.

(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)

Equipe

Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Nombre de places ouvertes

Minimum : 8
Maximum : 15

Langue d'enseignement

Français

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

☎ 05.53.02.61.30

☎ 05.53.02.61.31

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

